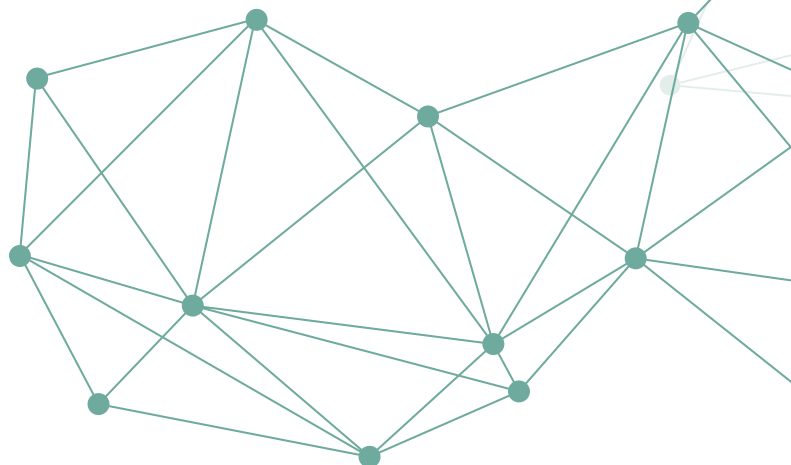


HORIZON EUROPE : DES PROGRAMMES NOMBREUX ET ACCESSIBLES

HORIZON EUROPE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Horizon Europe est le nouveau programme cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation, lancé en juin 2021 pour 7 ans. Il bénéficie d'un budget de 95,5 milliards d'euros et s'inscrit dans la continuité du programme cadre Horizon 2020 dans sa structure et ses règles de participation. Il se décline en programmes de travail puis en appels à projets, selon les 3 piliers décrits ci-dessous :



PILIER I

SCIENCE D'EXCELLENCE

Conseil européen de la recherche
Actions Marie Skłodowska Curie
Infrastructures de recherche

PILIER II

PROBLÉMATIQUES MONDIALES ET COMPÉTITIVITÉ INDUSTRIELLE ET EUROPÉENNE

Santé
Culture, créativité et société
Sécurité civile pour la société
Numérique, industrie et espace
Climat, énergie, et mobilité
Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement
Centre commun de recherche

PILIER III

EUROPE PLUS INNOVANTE

Conseil européen de l'innovation
Écosystèmes européens d'innovation
Institut européen d'innovation et de technologie

ÉLARGIR LA PARTICIPATION ET RENFORCER L'ESPACE EUROPÉEN DE LA RECHERCHE

Élargir la participation et développer l'excellence
Réformer et consolider le système européen de R&I

FICHE PRATIQUE

LA SANTÉ DANS HORIZON EUROPE, CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

LES APPELS À PROJETS DITS "BLANCS", OUVERTS À TOUTES LES THÉMATIQUES

Dans le pilier 1

- Le Conseil Européen de la recherche (European Research Council, ERC) finance des projets individuels de recherche exploratoire à l'aide de bourse d'excellence au montant significatif en fonction de l'expérience de l'investigateur principal après la thèse : de 1,5 à 2,5 millions d'euros (Starting Grant, Consolidator Grant et Advanced Grant).
- Les Action Marie SKŁODOWSKA-CURIE (MSCA) financent la réalisation de projets de formation à la recherche et par la recherche. Elles comportent des périodes de mobilité internationale et intersectorielle.

Dans le pilier 3

- Le Conseil Européen de l'Innovation (European Innovation Council, EIC) est le guichet unique européen pour l'innovation et finance des projets risqués ayant un potentiel d'innovation important.

LES APPELS À PROJETS THÉMATIQUES

Dans le pilier 2

- Le Cluster Santé, les partenariats en Santé et la Mission Cancer

D'une part, le Cluster Santé est doté d'un budget total de 8,24 milliards d'euros pour les 7 ans du programme.

Le 1^{er} programme de travail biennuel, détaillant les premiers appels à projets collaboratifs, est doté d'un budget de 1,86 milliards d'euros pour 2 ans (2021-2022).

Ce programme de travail est découpé en 6 "destinations", qui se réfère aux 6 impacts à long terme que les projets soumis doivent atteindre :

- Rester en bonne santé dans une société qui change rapidement ;
- Vivre et travailler dans un environnement favorisant la santé ;
- Lutter contre les maladies et réduire leur fardeau ;
- Assurer un accès à des soins de santé innovants, durables et de haute qualité ;

- Exploiter le potentiel des nouveaux outils, technologies et solutions numérique pour une société en bonne santé ;
- Maintenir une industrie de la santé innovante, durable et compétitive sur le plan mondial.

Le calendrier des AAP de ce programme de travail est le suivant :

- 2021 : AAP en une étape, la date limite de dépôts des projets étant fixée au **21/09/2021** ;
- 2022 : AAP en une étape ou en deux étapes, les dates limites de dépôts des projets étant respectivement fixées au **21/04/2022** pour l'évaluation en une étape et au **01/02/2022** puis au **06/09/2022** pour les évaluations en 2 étapes.

D'autre part, **49 partenariats** seront mis en oeuvre dans le cadre d'Horizon Europe entre 2021 et 2027.

Dans le domaine de la santé, 9 partenariats publieront des appels à projets regroupés au sein d'un programme de travail annuel, répondant aux grands objectifs d'Horizon Europe, à savoir :

- Initiative en matière de santé innovante ;
- Partenariat pour la santé mondiale ;
- Transformer les systèmes de santé ;
- Évaluation des risques chimiques ;
- Espace européen de la recherche pour la santé ;
- Maladies rares ;
- "Une seule santé"/Résistance aux antimicrobiens,
- Médecine personnalisée ;
- Préparation aux pandémies.

Enfin, la création des **missions**, au nombre de 5, est une nouveauté par rapport au programme H2020.

La mission cancer, dont l'objectif est de sauver plus de 3 millions de vies d'ici 2030 en vivant mieux et plus longtemps, bénéficie de 13 recommandations formulées par le Mission Board, sur 5 domaines d'intervention :

- Comprendre les causes des cancers ;
- La prévention ;
- Le diagnostic et les traitements ;
- La qualité de vie ;
- L'accès équitable pour tous aux 4 points cités ci-dessus.

Une phase préparatoire a débuté en 2021 et les premiers appels à projets de type Research and Innovation Action (RIA) de la Mission Cancer ont été publiés à la fin de l'année 2021, avec une date limite de soumission au printemps 2022.

En synthèse :

1^{er} pilier : appel blanc : bourse d'excellence (ERC), formation par et à la recherche (actions Marie Curie)

2^e pilier : dont Cluster santé : 8 Mds€ sur 7 ans

- Lancement du 1^{er} programme de travail bi annuel (env. 2 Mds€ sur 2 ans) avec 6 destinations correspondant à 6 objectifs à long terme des projets ;
- 49 Partenariats sur 7 ans dont 9 dans le domaine de la santé ;
- 5 Missions dont la Mission Cancer dans le domaine de la santé.

3^e pilier : financement de projets risqués avec potentiel d'innovation (EIC)

POURQUOI RÉPONDRE À UN APPEL À PROJETS EUROPÉEN ?

Pour obtenir des financements significatifs pour ses équipes de recherche, pour accroître sa visibilité internationale et étendre son réseau, pour diversifier ses compétences et partager ses pratiques.

OÙ TROUVE-T-ON LES APPELS À PROJETS HORIZON EUROPE ET À QUOI RESSEMBLENT-ILS ?

Les programmes de travail contiennent les appels à projets qui suivent la structure suivante :

- Tout d'abord le code de l'appel à projets, son titre et les Specific conditions qui reprennent les informations sur le budget alloué à l'appel à projets et le nombre de projets qui seront financés ;
- Les Expected Outcome décrits ensuite précisent les impacts à courts termes que devront atteindre les projets soumis pour avoir une chance d'être financés ;
- Le scope détaille le contexte de l'appel à projets, les éléments qui justifient la publication de cet appel sur ce sujet spécifique, en quoi est-ce une priorité pour la Commission européenne ?
- L'appel à projets se termine avec des indications sur la composition du consortium ainsi que la nécessité de faire des liens avec des projets déjà financés ou des réseaux déjà constitués, dans le but de démultiplier les impacts des projets qui seront financés.

Lors du montage et de la rédaction d'un projet en réponse à un appel, il faut garder en tête que le but est de convaincre les évaluateurs que le projet proposé et le consortium constitué correspondent parfaitement aux attentes définies par la CE pour atteindre les objectifs définis.

COMMENT FAIT-ON POUR CANDIDATER À UN APP ?

Une réponse à un appel à projet européen s'envisage longtemps à l'avance. Une idée commune peut devenir un projet européen à condition qu'elle soit mature, partagée, et les rôles bien répartis entre les différents partenaires, selon leurs domaines d'expertise.

Lorsque l'on souhaite répondre à un appel à projets, il est indispensable de lire l'intégralité de l'introduction du

programme de travail, la présentation de la destination en question ainsi que de porter une attention soutenue aux impacts attendus en réponse à l'appel à projets.

Pour répondre et soumettre un projet avant la date limite fixée par la commission européenne et contenue dans le programme de travail, il faudra utiliser le template correspondant, disponible sur le site Funding and tender opportunities.

D'autre part, pour pouvoir répondre à un appel à projets publié dans le cadre de ce programme de travail, il est nécessaire de constituer un consortium.

LA COMPOSITION DU CONSORTIUM

Le consortium est composé au minimum de 3 entités légales indépendantes établies dans 3 états membres ou associés à Horizon Europe et dont au moins une est établie dans l'un des états membres.

À savoir : dans chaque appel à projets, des conditions spécifiques peuvent apparaître (plus de partenaires, participation d'autres pays obligatoire et financée par l'appel à projets).

Les 27 pays membres de l'UE sont éligibles au financement ainsi que les pays associés à Horizon Europe.

Les pays "low and middle income countries" dits "pays tiers" sont automatiquement éligibles au financement. Les pays tiers industrialisés et les économies émergentes (États-Unis, Brésil, Chine, etc.) ne sont pas automatiquement éligibles au financement. En effet, ils pourront l'être s'il existe un accord de coopération préexistant, si cela est prévu dans le programme de travail ou si leur collaboration est jugée indispensable à la mise en oeuvre du projet.

QUI ÉVALUE LES PROJETS ?

L'évaluation des projets soumis en réponse à un appel à projets est basée sur 3 critères correspondants à 3 sections distinctes dans le formulaire : l'excellence scientifique, l'impact du projet et la qualité et l'efficacité de la mise en oeuvre. Le processus d'évaluation a lieu en 1 ou 2 étapes, par les pairs appelés "experts-évaluateurs" (experts indépendants de la CE). Cette phase d'évaluation dure 5 mois, puis si le projet est sélectionné pour financement, 3 mois seront nécessaires pour contractualiser avec la commission européenne.

COMMENT DEVENIR ÉVALUATEUR DE PROJETS ?

Toute personne intéressée par le sujet peut candidater pour faire partie d'une base de données conservée au sein des instances européennes. Selon la pertinence du profil en adéquation avec le type d'appel à projets, la personne pourra être sollicitée pour évaluer un projet.

Il faut s'inscrire en suivant les étapes suivantes :

- Créer un compte ECAS (webgate.ec.europa.eu/cas/eim/external/register.cgi) ;
- S'inscrire dans la base de données des experts évaluateurs de la Commission européenne (ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/work-as-an-expert), puis compléter le questionnaire en ligne avec des informations sur ses compétences, son profil, ses thématiques, ses publications).

Quel intérêt à devenir évaluateurs de projets ? Cela vous permettra d'identifier les éléments clés d'une proposition de projet financée et d'étendre votre réseau en rencontrant d'autres experts évaluateurs internationaux, aux compétences et profils variés. Cette activité est rémunérée (450 €/jour + frais de mission).

JE SOUHAITE EN SAVOIR PLUS ET/OU RÉPONDRE À UN APPEL À PROJETS HORIZON EUROPE : COMMENT FAIRE ?

N'hésitez pas à contacter la direction de la recherche et de l'innovation du CHU.

Julie Montégu, cheffe de projets Europe et Innovation, du département partenariats et innovation pourra vous conseiller et vous aider à identifier l'appel à projets le plus pertinent et vous accompagner lors du montage de votre projet.

CONTACT :

Julie Montégu, julie.montegu@chu-rennes.fr
02 99 28 99 17